



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.



Association canadienne des chefs de police

582, rue Somerset, Ouest, Ottawa (Ontario) K1R 5K2

Le bulletin de l'**ACCPC**

Association canadienne des chefs de police



HIVER 2004

Prix de l'ACCPC
pour 2004

Réseautage
avec les chefs
de police des
Balkans

Assemblée sur
le thème
«Une structure
politique
favorisant
l'intégration
des services
policiers»

*« à l'avant-garde
du progrès policier... »*





La commissaire Gwen Boniface, ex-présidente de l'ACCP, et Ronald Mercier, vice-président de l'IACP.



Max Chalmers, sous-chef du service policiers de Vancouver, Mme Gail Graham, Jim Chu sous-chef du service policiers de Vancouver, et chef Jamie Graham hôte de la conférence de l'ACCP.



Les représentants de Securiguard et d'Electronic Arts Inc., commanditaires de la conférence de l'ACCP pour 2004.



Les chefs MacLeod et Graham en compagnie de Bob Ough, représentant d'Eurocopter, commanditaire bronze de la conférence de l'ACCP pour 2004.



L'inspecteur Mike Flanagan, président du comité organisateur de la conférence de 2005, l'inspecteur Al Niedtner, président du comité organisateur de la conférence de 2004, et le sergent Luc Delorme, Officier de soutien à la haute direction de l'ACCP.



Stuart Sturm, attaché juridique sortant du FBI à l'ambassade des États-Unis.



Le chef MacLeod et les membres de l'Association des chefs de police du Nouveau-Brunswick. De gauche à droite : le chef Al Bodechon; le chef Steve McIntyre, secrétaire-trésorier; le chef Butch Cogswell; le chef MacLeod et le chef Earl Campbell, président.

Le comité de l'ACCP sur la toxicomanie, en plein travail.



TABLE DES MATIÈRES

CCP

- 2 MESSAGE DU PRÉSIDENT
- 2 CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ACCP – 2004-2005
- 3 CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS
- 3 NOUVELLES DES COMITÉS DE L'ACCP
- 4 BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES
- 5 TABLE RONDE SUR UNE STRUCTURE POLITIQUE FAVORISANT L'INTÉGRATION DES SERVICES POLICIERS
- 6 PRIX DES SERVICES POLICIERS
- 7 RÉSEAUTAGE AVEC LA COMMUNAUTÉ POLICIÈRE DES BALKANS
- 8 PRIX DE L'ACCP POUR 2004
- 10 AVEZ-VOUS VISITÉ L'ENTREPÔT D'INFOTECHNOLOGIE DERNIÈREMENT?

SUR LA COUVERTURE

Le chef Ian MacKenzie, nation Squamish, accueille les délégués à l'inauguration de la conférence de l'ACCP 2004.

Association canadienne des chefs de police

hiver 2004



Personnel du bulletin de nouvelles

Éditeure : Ruth Montgomery
Coordonnatrice de la production : Liz Robertson
Appuyé par le bureau national de l'ACCP
Laurie Farrell • Laura Gomez • Sgt. Luc Delorme
Magda Mitilineos • Anika Evans • Peter Cuthbert

Conseil d'administration de l'ACCP

Président : Edgar MacLeod, Chef, Service de police régional de Cap Breton

Vice-présidents :

Vince Bevan, chef du service de police d'Ottawa;
Directeur général adjoint Steven Chabot,
Sûreté du Québec; Frank Beazley, chef du service de police régionale de Halifax; Jack Ewatski, chef du service de police de Winnipeg

Secrétaire-trésorier :

Barry King, Chef, Service de police de Brockville

Président sortant : Gwen Boniface, Commissaire, Police provinciale de l'Ontario

Directeur exécutif : Peter Cuthbert

Pour consulter la liste complète des membres du conseil d'administration de l'ACCP, veuillez visiter le www.cacp.ca.

Les opinions et les commentaires exprimés dans le bulletin de nouvelles de l'hiver 2004 de l'ACCP sont présentés sans préjudice. Ils ne correspondent pas nécessairement à la position officielle de l'Association canadienne des chefs de police ni à celle du conseil d'administration. La reproduction des articles et des illustrations est strictement interdite sans permission préalable de l'ACCP.

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à :

Association canadienne des chefs de police

582, rue Somerset Ouest
Ottawa (Ontario) K1R 5K2
Téléphone : (613) 233-1106
Télécopieur : (613) 233-6960
Courriel : cacp@cacp.ca
Website: www.cacp.ca



Enregistrement d'envoi de poste-publications : N° 40065059

Conçu et publié par:



Directeur artistique : Richard J. Robertson
courriel : richrob@allstream.net

Adjointe au directeur artistique : Heather LaFleur

Conceptrice principale / Tirage photographique : Ina Silva

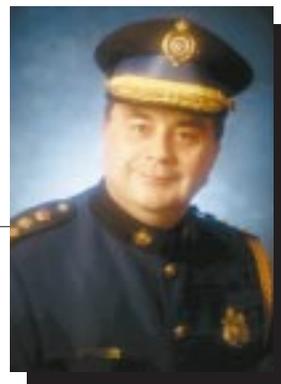
OFFICE NATIONALE

420 rue O'Connor, Ottawa (Ontario) K2P 1W4
Tél. : (613) 230-0721 • Téléc. : (613) 230-4964 • Sans frais : 1-800-267-1266
Pour obtenir des renseignements sur les tarifs publicitaires, veuillez communiquer au 1-800-267-1266

QUELQUES MOTS AU SUJET DE L'ÉDITEUR : CBU Publications produit le bulletin de l'ACCP au nom de Association canadienne des chefs de police. Toute reproduction est strictement interdite sans le consentement par écrit de l'éditeur. L'éditeur n'assume aucune responsabilité pour les énoncés de fait ou d'opinion des auteurs des articles. CBU Publications Ltd. n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude des revendications des annonceurs.

M

MESSAGE DU PRÉSIDENT



Depuis son dernier bulletin, l'ACCP a réalisé des progrès importants quant à l'avancement de ses enjeux stratégiques. Le 27 septembre dernier, en particulier, l'ACCP a animé une table ronde sur le thème «Une structure politique favorisant l'intégration des services policiers». Cet événement auquel assistait Patricia Hassard, sous-ministre adjointe de la SPPCC, s'est avéré l'occasion par excellence de réfléchir à la nature interdépendante des services policiers ainsi qu'à l'urgence, pour tous les ordres de gouvernement, d'élaborer un cadre politique stratégique pour les services policiers. La table ronde a pris fin par l'engagement des participants à tout mettre en œuvre pour inscrire l'intégration des services policiers à l'ordre du jour d'une prochaine assemblée du comité fédéral, provincial et territorial des sous-ministres adjoints. Nous sommes remplis d'enthousiasme à l'idée de prendre part à ces discussions avec les membres de ce comité.

Les membres de l'ACCP peuvent s'attendre à un hiver et à un printemps remplis d'activités. Outre les assemblées de notre conseil d'administration et de notre comité, qui auront lieu les 6 et 7 mars 2005, nous organiserons la troisième assemblée annuelle conjointe de l'ACCP, la CAPB et l'ACPP, prévue les 4 et 5 mars 2005. Le comité des ressources humaines se consacre énergiquement à l'organisation d'une conférence sur les défis opérationnels en gestion des ressources humaines, qui se déroulera du 20 au 22 mars 2005 à Vancouver. Par ailleurs, je suis heureux d'annoncer que l'ACCP prépare, en collaboration avec le CCP, une tournée internationale étudiante pour 2005. Pour de plus amples renseignements sur ces événements, veuillez consulter le site Web du ACCP, à l'adresse www.cacp.ca.

Le présent bulletin comporte une nouvelle rubrique intitulée «Prix du service policier». Dans les prochains numéros, nous continuerons de proposer des prix auxquels vos membres pourraient bien être admissibles. La mise en candidature des membres constitue une excellente occasion de reconnaître leur travail acharné, tout en faisant part des succès remportés au Canada et ailleurs dans le monde.

Comme nous nous apprêtons à célébrer le 100e anniversaire de l'ACCP, je vous souhaite un temps des fêtes heureux et équilibré, ainsi qu'un succès constant pour la prochaine année.

Chef Edgar MacLeod
Président

Conseil d'administration de l'ACCP – 2004-2005

L'ACCP est heureuse d'accueillir les membres suivants au sein de son conseil d'administration pour 2004-2005 :

Vice-président : Steven Chabot, directeur général adjoint, Sûreté du Québec

Vice-président : Frank Beazley, service de police régionale de Halifax

Administrateurs :

Territoires du Nord-Ouest Everett Summerfield, surintendant en chef, GRC

Premières nations Brian Rupert, chef, service policier de Treaty Three

Saskatchewan Terry Coleman, chef, service policier de Moose Jaw

Manitoba Richard Bruce, chef, service policier de Brandon

Ontario Tom Kaye, chef, service policier d'Owen Sound

Nouvelle-Écosse Charles Rushton, chef, service de police d'Amherst

Terre-Neuve Gerry Lynch, sous-commissaire, GRC

L'ACCP tient à exprimer sa reconnaissance aux vice-présidents sortants, soit Butch Cogswell, chef du corps policier de St. John, et Paul Quirion, directeur général adjoint à la Sûreté du Québec, ainsi qu'aux



2003-04 Conseil d'administration de l'ACCP

membres sortants du conseil d'administration, soit Darrell Madill, surintendant en chef à la GRC, Wes Luloff, chef du service policier de Nishnawbe-Aski, Cal Johnston, chef du service de police régionale de Regina, Gerry Braun, sous-commissaire à la GRC, Glen Stannard, chef du service policier de Windsor, Steve Graham, commissaire adjoint à la GRC, et Richard Deering, chef de la Force constabulaire royale de Terre-Neuve, pour leur dévouement et leurs services rendus.

Calendrier des événements

L'Institut d'études stratégiques internationales 2005 accepte maintenant des mises en candidatures pour cette activité d'apprentissage organisée conjointement par l'ACCP et le CCP.

Detail au www.cpc.gc.ca / www.cacp.ca

Assemblée du comité des modifications aux lois, 13 et 14 janvier 2005, Montréal

Nouvelles problématiques de gestion de la main-d'œuvre policière Atelier du Centre des cadres policiers du CCP, Du 7 au 9 février 2005, Ottawa

Présentation du Comité de prévention du crime par le biais du développement social de l'ACCP : Conférence sur les contrevenants à risque, les 8 et 9 février 2005, Richmond Hill.

Assemblée du comité de la sécurité routière, 10 février 2005, Regina

Domaine privé et sécurité : synergies produites dans une société électronique Sixième conférence annuelle, services administratifs du gouvernement de la Colombie-Britannique, Du 9 au 11 février 2005, Victoria

Assemblée conjointe de l'ACCP, de la CAPB et de l'ACPP, 4 et 5 mars 2005, Ottawa

Assemblée du conseil d'administration de l'ACCP avec

2005

des présidents de comités, 6 et 7 mars 2005, Ottawa
Réunion en vidéoconférence des membres du comité des modifications aux lois de l'ACCP, 11 mars 2005

Stratégies de transformation de la sécurité publique, Conférence sur la technologie et le contre-terrorisme, 14 et 15 mars 2005, San Francisco

Défis opérationnels en gestion des ressources humaines, Conférence des ressources humaines de l'ACCP, Du 20 au 22 mars 2005, Vancouver

Assemblée du comité des ressources humaines de l'ACCP, 22 et 23 mars 2005, Vancouver

Date limite de soumission des candidatures au prix d'excellence de la Banque du Canada, 31 mars 2005

Date limite de soumission des candidatures au prix Webber Seavey 2005, 4 avril 2005

Date limite de soumission des candidatures au prix des banques canadiennes 2005, 29 avril 2005

NOUVELLES DES COMITÉS DE L'ACCP

L'ACCP souhaite la bienvenue aux nouveaux présidents de ses comités :

Dorothy Franklin, directrice générale, Coprésidente, comité de prévention du crime, Secrétariat des sociétés d'État du Canada

Rod Piukkala, sous-chef, Président, comité de prévention du crime industriel, Service de police régionale de Durham

Darrell LaFosse, sous-commissaire, Président du comité de la sécurité routière, GRC

L'ACCP tient à exprimer sa reconnaissance à ces présidents sortants, pour leur dévouement et leur apport important aux comités suivants.

John Dalzell, vice-président, Président, comité de prévention du crime industriel, Gestion du risque, CN

Bill Currie, sous-commissaire (retraité), Coprésident, comité sur les services policiers aux, PPO autochtones

Glen Bannon, chef, Coprésident, comité sur les services policiers aux, Service de police d'Anishinabek, autochtones

Maurice Pilon, sous-commissaire, Président du comité de la sécurité routière, PPO

Aimeriez-vous collaborer avec vos pairs à la réalisation de projets importants pour les services policiers du Canada ? Les comités de l'ACCP recherchent des membres qui désirent prendre part à des activités visant à soutenir les efforts déployés par l'ACCP pour stimuler la transformation progressive des services policiers. Engagez-vous dès aujourd'hui ! Pour prendre connaissance de la liste complète des comités et de leur mandat, veuillez consulter le www.cacp.ca.



Présidents des comités de l'ACCP 2004-2005

BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES

L'ACCP souhaite la bienvenue à ses nouveaux membres. Notre association est impatiente de collaborer avec vous à la transformation progressive des services policiers !

MEMBRES ACTIFS

Lyle Beaudoin, sous-chef, service policier de Delta
Richard Bégin, inspecteur en chef et directeur, Sûreté du Québec
Bernard Bizier, inspecteur, Police du CN
Francis Brabant, Sûreté du Québec
Bob Chapman, surintendant, service de police régionale de Durham
Ward Clapham, surintendant, GRC
Guy Côté, inspecteur en chef et directeur, Sûreté du Québec
Brad Duncan, sous-chef, service policier de London
Paul Fugère, chef de division, Sûreté du Québec
Jay Hope, surintendant en chef, PPO
Kenneth Leendertse, sous-chef, service policier de Hamilton
James Lockwood, surintendant, service de police régionale de Durham
Gary McConnell, inspecteur en chef, Sûreté du Québec
James Miller, surintendant-détective, PPO
John Neily, sous-commissaire, GRC
Marc Parent, inspecteur, GRC, Secrétariat national de recherche et de sauvetage
Robert Pöeti, inspecteur, Sûreté du Québec
Alan Scott, inspecteur, service policier de Winnipeg
David Mark Shewchuk, surintendant en chef, GRC
Murray Stooke, inspecteur, service policier de Calgary
Brian Rupert, chef, service policier de Treaty Three
Ian Wootton, surintendant, service de police régionale de Durham

MEMBRES AFFILIÉS

Paul Guindon, commissionnaire, Corps canadien des commissionnaires, Ottawa
Richard Harvey, directeur général, Service correctionnel Canada
Samuel MacLeod, directeur adjoint, gouvernement de la Colombie-Britannique, division des services de police
Neal Parker, directeur des services de sécurité, Chambre des communes
Lieutenant-colonel Mark Poirier, directeur général, Corps canadien des commissionnaires, Québec
Warren Sunstrum, directeur général, SCRS, région de la Colombie-Britannique
Ruth Sutton, chef de service et administratrice, information et opérations sécurisées, Banque de Montréal

MEMBRES AFFILIÉS

Michael Clamen, directeur régional, Amériques, Forensic Technology WAI Inc.
Pete Gagliardi, vice-président, marketing, Forensic Technology WAI Inc.

Timothy Heaney, vice-président, affaires mondiales, Forensic Technology WAI Inc.

MEMBRES À VIE

George Berrigan, chef (retraité), service policier de North Bay
William Currie, sous-commissaire (retraité), PPO
John Chaffey, (retraité), Secrétariat national de recherche et de sauvetage
A. Vaughn Collins, sous-commissaire (retraité), PPO
Richard Dallaire, administrateur (retraité), service de sécurité, Alcan Inc.
Raymond Fitzpatrick, chef (retraité), service policier de Brantford
Douglas Hancock, chef (retraité), service policier de Coaldale
Colonel R.J. Sam Houston (retraité), Corps canadien des commissionnaires, Ottawa
Wally Kalichuk, (retraité), vice-président, Banque de Nouvelle-Écosse
Denis Lavoie, chef (retraité), service policier de Timmins
Luc LeGal, chef (retraité), corps policier d'Edmundston
Stewart McFee, chef (retraité), corps policier de Sackville
Guy Norman, (retraité), MGNA Consulting
Brian Phillips, chef de service (retraité), Qunara Inc.
Anthony Repa, chef (retraité), service de police communautaire de Cornwall
Phil Rome, (retraité), IBM Security
Alec Sawyer, chef (retraité), corps policier de Woodstock
Norman Simmons, chef (retraité), service policier d'Esquimalt
John Spice, commissaire adjoint (retraité), GRC
James Thompson, sous-chef (retraité), service policier de Winnipeg

VEUILLEZ NOUS INFORMER DE TOUT CHANGEMENT DANS VOS COORDONNÉES.

Nom: _____

Adress: _____

Ville: _____

Province: _____

Code Postal: _____

Téléphone: _____

Courriel: _____

Renvoyer au :
Association canadienne des chefs de police
582, rue Somerset Ouest, Ottawa (Ontario) K1R 5K2
Téléphone : (613) 233-1106 • Télécopieur : (613) 233-6960
Courriel : cacp@cacp.ca • site web: www.cacp.ca

Table ronde sur une structure politique favorisant l'intégration des services policiers

Par Dorothy Franklin

Le lundi 27 septembre dernier, l'ACCP a organisé une table ronde à Ottawa, sur le thème de la structure politique favorisant l'intégration des services policiers. Vingt-quatre participants se sont réunis pour déterminer le bien-fondé d'une structure politique qui favoriserait l'intégration des services policiers, et pour définir les prochaines étapes du processus.

L'ACCP était représentée par le chef Edgar A. MacLeod, le chef Frank Beazley, le chef Vince Bevan, le directeur général adjoint Steven Chabot, le chef Paul Shrive, le sous-commissaire Tim Killam et le directeur administratif Peter Cuthbert. Patricia Hassard, sous-ministre adjointe, Police et application de la loi, Sécurité publique et Protection civile Canada, ainsi que ses représentantes Karen Sallows et Helen Hopfauf ont pris part à cette table ronde, à l'instar de Howard Bebbington, François Handfield et Mark Kilkie, représentants du ministère de la Justice. Edward Keyes, Herb Kreling et Wendy Fedec représentaient l'Association canadienne de conseils de police, et David Griffin était délégué par l'Association canadienne de la police professionnelle. Au niveau municipal, Berry Vrbanovic et Erin Murphy représentaient la Fédération canadienne des municipalités, et Roger Anderson, l'Association des municipalités de l'Ontario. À cette occasion, Trevor McCagherty a joué le rôle de modérateur.

L'organisation de cet événement résulte de nombreuses années de discussions tenues

par la police communautaire sur le sens et les implications de l'«intégration des services policiers». Bien qu'elle soit largement employée, cette expression n'est pas clairement définie. Il en résulte non seulement une incertitude sur les rôles et les responsabilités de la police, mais aussi sur les ordres des gouvernements.

La table ronde a déposé la résolution 11/2004 de l'ACCP sur la gouvernance de la police. Par cette résolution, l'ACCP demande aux gouvernements de prendre part, avec les intervenants des milieux policiers, à un débat sur les politiques gouvernementales régissant les services policiers du XXI^e siècle, afin de définir les rôles et les responsabilités des forces policières et d'établir une structure de gouvernance en vue de soutenir leur fonctionnement.

Gordon MacInnis, comptable agréé rattaché au cabinet MacInnis & Associates, a présenté un bref survol de son travail de recherche réalisé en 2003 pour le compte de l'ACCP sur les impacts produits sur les ressources policières au Canada. Son analyse des niveaux de ressources policières et de leur répartition territoriale au Canada a exigé l'examen des capacités des trois ordres de gouvernement, ainsi que des services policiers. La question des capacités revêt une pertinence particulière, à l'heure actuelle, puisque l'on considère l'«intégration des services policiers» comme la meilleure solution aux menaces à la sécurité publique nationale. M. MacInnis a également présenté une structure visuelle, afin

d'illustrer les liens entre la mise en œuvre du programme et son cadre policier.

Tous les participants ont convenu de la place indéterminée qu'occupe l'«intégration des services policiers» au sein de la structure actuelle. Ils ont exprimé la nécessité de clarifier les rôles, les responsabilités et la responsabilisation du gouvernement. Ils ont également convenu que le dialogue entre les différents ordres de gouvernement permettrait d'éclaircir ces aspects. Des représentants de la police ont cité des exemples spécifiques, afin d'illustrer les entraves à une «intégration réelle des services policiers». Les représentants de la gouvernance policière ont souligné leurs préoccupations à cet égard. Enfin, les représentants municipaux ont insisté sur la nécessité de définir les rôles et les responsabilités sans délai. Tous ont plaidé en faveur de la sécurité publique et des attentes des contribuables, qui devraient constituer les priorités absolues. Bon nombre de participants ont formulé leurs suggestions pour mieux définir la question et favoriser l'engagement de tous les ordres de gouvernement.

Patricia Hassard a offert de consulter ses collègues, afin d'inscrire l'«intégration des services policiers» à l'ordre du jour de la prochaine assemblée du comité fédéral, provincial et territorial des sous-ministres adjoints sur les questions concernant la police. Cette possibilité a encouragé les participants à lancer ce débat sur les politiques gouvernementales et à surveiller les prochains développements à ce sujet.

Planifiez dès maintenant votre participation à la conférence du comité des ressources humaines de l'ACCP !

DÉFIS OPÉRATIONNELS EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Du 20 au 22 mars 2005, Vancouver (Colombie-Britannique)

Principaux thèmes de la conférence

- Les problèmes de santé mentale au sein des services policiers
- La gestion de la main-d'œuvre
- Les dénonciateurs
- L'intégrité des services policiers
- Les enjeux démographiques
- Rendement organisationnel

Tenez-vous à l'affût des dernières nouvelles en consultant le site Web de l'ACCP, à l'adresse www.cacp.ca.

CORRECTION :

Dans le numéro de juin du bulletin, nous avons omis de souligner la nomination du sous-commissaire William Howard Currie, de la PPO, au titre de nouveau membre de l'Ordre du Mérite, et nous tenons à nous en excuser. Nos félicitations au sous-commissaire Currie et tous nos souhaits de retraite heureuse !

PRIX DES SERVICES POLICIERS

PRIX WEBBER SEAVEY DE LA QUALITÉ EN MATIÈRE D'APPLICATION DE LA LOI

Commandité conjointement par l'International Association of Chiefs of Police (IACP) et Motorola, le prix Webber Seavey est décerné annuellement à des organismes et à des services du monde entier, afin de souligner la promotion d'une norme d'excellence démontrant l'apport et le dévouement des forces policières envers la qualité de vie des collectivités locales. Ce programme aide les organismes chargés de l'application de la loi et les collectivités desservies à redéfinir l'application de la loi et son exécution au quotidien. Le prix est nommé à la mémoire de Webber S. Seavey, premier président de l'IACP.

La présentation des 25 semi-finalistes a lieu durant le déjeuner du prix Webber Seavey. Les présentations des 3 gagnants principaux seront faites lors de l'occasion de la 111^e conférence annuelle de l'IACP, prévue le 26 septembre 2005 à Miami, en Floride.

Chaque année, le programme souligne l'atteinte de l'un ou de plusieurs des objectifs suivants :

- amélioration constante des services à la collectivité;
- renforcement des relations policières et promotion de la participation communautaire;
- utilisation efficace des ressources;
- amélioration des communications au sein des organismes et entre les organismes;
- élaboration de démarches novatrices qui favorisent l'excellence en matière d'application de la loi.

Date limite des mises en candidature	4 avril 2005
Transmission d'un avis aux 25 semi-finalistes du prix	30 mai 2005
Transmission d'un avis aux 10 finalistes du prix	27 juin 2005
Transmission d'un avis à un maximum de trois gagnants	25 juillet 2005

Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, veuillez joindre Elisa Cohen, en écrivant à l'adresse électronique ecohene@theiacp.org, en composant le 1-800-843-4227 ou en consultant le site Web de l'IACP, à l'adresse <http://www.theiacp.org/awards/webber>.

PRIX DES BANQUES CANADIENNES POUR L'APPLICATION DE LA LOI (CBLEA)

L'ACCP est fière de son partenariat de longue date avec l'Association des banquiers canadiens (ABC). Outre la prévention du crime, ce partenariat permet d'appuyer la réforme des lois, des méthodes d'enquête et des politiques gouvernementales. La création du prix des banques canadiennes pour l'application de la loi, qui consiste en la remise d'une médaille d'or et d'une citation encadrée, remonte à 1972. L'objet de ce prix vise à rendre hommage aux policiers qui se sont surpassés dans l'exercice de leurs fonctions, grâce à l'enquête et à la prévention des crimes contre les banques à charte du Canada. Le prix est décerné à l'occasion d'une cérémonie officielle organisée durant la conférence annuelle de l'ACCP.

Tous les agents chargés de l'application de la loi qui exercent leurs fonctions au moment de l'appel de candidatures sont admissibles au prix. Les candidatures sont recueillies auprès des banques membres de l'ABC et des organismes canadiens chargés de l'application de la loi.

Pour tout complément d'information, veuillez communiquer avec Paul McGrath, directeur de la sécurité à l'Association des banquiers canadiens, en composant le (416) 362-6093, poste 207, ou en écrivant à l'adresse électronique pmcgrath@cba.ca.

Échéance de l'appel de candidatures pour le prix 2005, 29 avril 2005

RÉSEAUTAGE AVEC LA COMMUNAUTÉ POLICIÈRE DES BALKANS

En juin 2004, le président et le conseil d'administration de la toute nouvelle Association des chefs de police d'Europe du Sud-Est (ACPESE) invitaient Edgar MacLeod, président de l'ACCP, à prononcer une conférence à leur intention.

La création de l'ACPESE découle d'une initiative l'Agence canadienne de développement international, dirigée par la GRC et supervisée par une équipe de consultants. Les chefs nationaux des forces policières de l'Albanie, de la Bulgarie, de la Croatie, de la Roumanie, du Monténégro, de la Bosnie-Herzégovine (Fédération et République de Srpska) et de la Serbie se sont réunis pour la première fois en janvier 2002. Cet événement a constitué la première occasion, pour ces chefs de police, d'aborder les questions de sécurité publique d'un point de vue régional. Lors de cette réunion, ces dirigeants ont pris conscience des avantages potentiels de la coopération et convenu de former une association qui contribuerait à la réforme des services policiers dans cette région, ainsi qu'à la création de mécanismes d'échange de renseignements entre ces divers organismes.

Les membres de l'ACPESE ont élaboré une constitution (communément désignée par l'expression «les statuts») fortement inspirée de l'ACCP, ainsi que de l'Association des commissaires de police des Caraïbes. La signature des statuts a eu lieu en octobre 2002. Le major général Milorad Simic de Serbie est devenu le premier président de l'ACPESE, le général Vassil Vassilev de Bulgarie, son premier vice-président, et M. Zivko Sipic du Monténégro, son premier secrétaire-trésorier. L'ACPESE a établi son secrétariat à Belgrade. Par ailleurs, la Macédoine a intégré l'association en 2004.

L'ACPESE a défini ses priorités d'action, à savoir le crime organisé, la police communautaire, la formation policière, le maintien de l'ordre public lors d'événements majeurs et l'harmonisation des lois avec la législation de l'Union européenne. Elle a créé un conseil (expression privilégiée par les membres pour désigner le concept de comité) afin de concrétiser chaque priorité. La GRC a étoffé ces priorités et en a soutenu la concrétisation, grâce à la mise en œuvre de programmes de planification stratégique et au soutien des conseils à la formation des membres des forces policières en région.

L'ACPESE a consacré ses efforts à l'établissement de bases solides, afin d'assurer sa viabilité et d'établir des liens coopératifs avec d'autres organismes qui lui permettront d'atteindre ses buts et d'être reconnue, à l'échelle régionale, nationale et internationale, comme une association professionnelle engagée envers l'amélioration des services policiers dans la région des Balkans.

La rencontre avec les chefs de police de cette région a constitué, pour le chef MacLeod, une occasion d'apprentissage unique. Même si certains agents lui avaient déjà raconté leur propre expérience de service dans les Balkans, cette visite personnelle a laissé, au chef MacLeod, une vive impression des difficultés liées au maintien de la paix et aux services policiers dans cette région. À cet égard, il souligne que «la viabilité de l'Association des chefs de police d'Europe du Sud-Est est essentielle au maintien d'une paix et d'une stabilité durables dans les Balkans. D'ailleurs, cet objectif est directement lié au renforcement de la sécurité internationale. Grâce aux efforts constants du sergent d'état-major Paul Jolicoeur, du sergent Gus Godin et de la surintendante (retraité) Ruth Montgomery, l'ACPESE fait des progrès dans la bonne direction.»

Lors d'un dîner spécial, les membres de l'ACPESE ont remercié le chef MacLeod, dans le courant de la soirée, pour les avoir entretenus sur l'Association canadienne des chefs de police. L'intérêt manifesté par l'ACCP envers la viabilité de leur association les a grandement encouragés.

En guise de conclusion, le chef MacLeod a souligné «l'évidence du lien entre la mission policière internationale du Canada en Europe du Sud-Est et l'objectif de réduction du crime organisé au Canada. À ce titre, l'ACCP est très fière de promouvoir et d'appuyer ces efforts.»



Le chef MacLeod et le major général Milorad Simic, chef de la police de Serbie, et président de l'Association des chefs de police d'Europe du Sud-Est.



Le directeur de police Radomir Njegus, de la République de Srpska, remet au chef MacLeod un memento de sa visite aux chefs de police des Balkans.



M. Zoran Djeric, ministre de l'Intérieur, République de Srpska, Paul Jolicoeur, sergent d'état-major à la GRC et directeur du projet, et le chef Edgar MacLeod.

PRIX DE L'ACCP POUR 2004

L'ACCP félicite tous les gagnants et les candidats des prix de 2004. Elle leur souhaite une vie professionnelle et personnelle remplie de succès constants.

Prix d'excellence de la Banque du Canada en matière d'application de la loi favorisant la dissuasion de la contrefaçon



Détective Carmine Palermo, agent-détective Thomas Hancock et agent-détective Harjit Sangha, escouade antifraude de la police de Toronto

Lors du dîner de gala de l'ACCP pour 2004, Paul Jenkins, premier sous-gouverneur de la Banque du Canada, était heureux de remettre le Prix d'excellence de la Banque du Canada en matière d'application de la loi favorisant la dissuasion de la contrefaçon. La création de ce prix vise à honorer les spécialistes de l'application de la loi ayant grandement contribué aux efforts déployés conjointement par la Banque du Canada, l'ACCP et les forces policières canadiennes afin de dissuader la contrefaçon et d'instaurer des mesures visant à l'éliminer.

M. Jenkins a souligné les efforts déployés pour protéger la monnaie canadienne, notamment grâce au lancement d'un nouveau billet de 20 dollars, ainsi que par la mise en œuvre d'une campagne d'éducation et de sensibilisation publique, en vue d'aider les Canadiens à mieux reconnaître les caractéristiques de sécurité des billets de banque, de consacrer ces connaissances à la détection des faux billets, et de collaborer étroitement avec les agents chargés de l'application de la loi pour dissuader les faussaires éventuels.

De plus, M. Jenkins a fait remarquer qu'en raison de la grande qualité des candidatures, la sélection d'un lauréat n'a pas été chose facile. En fin de compte, le comité de sélection a choisi d'honorer le détective Carmine Palermo, ainsi que les agents détectives Thomas Hancock et Harjit Sangha de l'escouade antifraude du service de police de Toronto, pour leurs efforts consacrés au projet Greenback. Ce projet ambitieux a permis la saisie d'un montant approximatif de trois millions de dollars en fausse monnaie, ainsi que la découverte et le démantèlement de nombreuses installations vouées à la contrefaçon de monnaie dans la région de Toronto.

Parmi les autres candidats figuraient Nicole Boudreau, membre du bureau d'examen des contrefaçons et des documents de la GRC à Ottawa, pour son apport de longue date à cette entité, le caporal Earle Bailey et le sergent Peter Hadley de l'unité d'enquête sur les crimes commerciaux de la GRC, détachement de Windsor, pour leur intervention dans l'enquête et l'appréhension d'une source

de contrefaçon importante, l'agente-détective Dana Drover, du service de police régionale de Halifax, pour ses efforts constants dans les domaines de l'éducation et de la prévention de la contrefaçon dans la région de Halifax, ainsi que le sergent Larry Levasseur du service de police de Winnipeg, pour son apport à la dissuasion de la contrefaçon.

Prix des banques canadiennes pour l'application de la loi 2004



Sergent Gregory Kodak, service de police de Vancouver, sergent Kenneth Reimer, service de police de Toronto, et M. Warren Law, Association des banquiers canadiens

M. Warren Law, vice-président directeur aux affaires générales et avocat-conseil de l'Association des banquiers canadiens a décerné le 32e prix annuel des banques canadiennes pour l'application de la loi au sergent Gregory Kodak, du service de police de Vancouver, au sergent Kenneth Reimer et à l'agent James French, du service de police de Toronto, en hommage à leur performance exceptionnelle dans le domaine de la lutte aux crimes commis contre les banques à charte du Canada.

L'industrie bancaire et le milieu policier ont établi une collaboration de longue date. Ce partenariat a joué un rôle déterminant dans le domaine des enquêtes et de l'application de la loi sur l'activité criminelle perpétrée contre les banques et leur clientèle. Chaque année, l'Association des banquiers canadiens appuie le milieu policier grâce à la remise de prix et à l'octroi de subventions favorisant le travail du personnel d'enquête et les enquêtes policières, ainsi que la gestion et la coordination de nombreux groupes d'enquête, en vue de faciliter la transmission de renseignements et de connaissances. En outre, l'ABC et l'ACCP collaborent fréquemment à des campagnes de sensibilisation aux questions sur les politiques gouvernementales. À l'heure actuelle, elles se consacrent à faire modifier le Code criminel, afin d'éliminer le problème grandissant du vol d'identité au Canada. Ce partenariat a grandement contribué à réduire les pertes absorbées par les banques.

Le 14 août 2003, le sergent Kodak, du service de police de Vancouver, a fait preuve d'une persévérance et d'une ténacité extrêmes qui ont mené à l'appréhension et à l'arrestation d'un criminel qui venait de commettre un vol de banque au centre-ville de Vancouver. Le suspect avait entrepris sa série de crimes le 5 juillet précédent, à Edmonton, alors qu'il bénéficiait d'une libération conditionnelle. Il s'est dirigé vers la région du Lower Mainland, où il a volé sept autres banques en six semaines. Dans chaque cas, le suspect

déguisé réclamait de l'argent aux employés de banque en leur faisant croire qu'il disposait d'une arme, ou déposait une boîte en métal sur le comptoir en affirmant qu'elle contenait une bombe.

Le sergent Kodak a réagi rapidement, en arrêtant le suspect quelques minutes après avoir reçu le signalement d'un vol de banque dans une succursale de la HSBC. Le suspect, qui a tenté de fuir, s'est montré extrêmement agressif au moment de son arrestation. Lors de l'altercation qui s'est ensuivie, une attaque au poivre de cayenne a immobilisé le sergent Kodak, qui s'est également fracturé une main. Malgré ces incidents, il a réussi à maîtriser le suspect jusqu'à l'arrivée des renforts. Le dossier du suspect faisait état d'entrées par effraction, d'agressions, de vol et d'agression commise contre un agent de police.

Le sergent Kenneth Reimer et l'agent détective James French, du service de police de Toronto, ont également reçu un hommage pour leur engagement considérable, leurs compétences exceptionnelles d'enquêteurs et leur détermination acharnée. Ils ont dirigé le projet BAM, enquête intensive et complexe d'une durée de six mois sur un réseau hautement spécialisé en fraude par cartes de crédit et de débit qui opérait dans l'ensemble du Canada. Les suspects installaient de fausses devantures de guichets automatiques, qui comportaient une caméra insérée à l'aide d'une perceuse. Ils utilisaient également de faux lecteurs de cartes magnétiques, ainsi que des enregistreurs vidéo qui permettaient de capter les données des cartes de débit et de crédit sans semer le doute dans l'esprit des consommateurs. Après leur l'obtention, les suspects téléchargeaient immédiatement les données sur ordinateur portable et créaient des cartes contrefaites. Ils s'en servaient par la suite afin de retirer des fonds des comptes de la clientèle.

Ces activités criminelles, d'abord signalées aux agents de la région de Toronto, se sont rapidement étendues à tous les grands centres métropolitains du Canada. Les suspects ont alors ciblé les guichets automatiques de Montréal, de Calgary, d'Edmonton, de Regina, de Windsor, de Waterloo, de London et de la périphérie de Toronto, notamment les régions de Peel et de Durham. La nature étendue de ces activités a exigé la coordination d'enquêtes menées par de nombreux organismes policiers.

Le projet a pris fin en décembre 2003, grâce à l'arrestation de 46 suspects, au dépôt de 1 679 accusations criminelles et à la saisie de 1 654 cartes contrefaites, outre des dispositifs de fraude adaptés aux guichets bancaires, des caméras, des appareils d'enregistrement, des ordinateurs, des systèmes de réencodage et une arme de poing. Les pertes associées à ces activités criminelles ont totalisé plus de dix millions de dollars.

Prix national des services policiers aux jeunes



Caporal Brian Foote, détachement de Mission de la GRC, et David Frankel, avocat-conseil, Service fédéral des poursuites, bureau régional de la Colombie-Britannique

Le caporal Brian Foote est le lauréat du cinquième prix national annuel des services policiers aux jeunes, décerné par le ministre de la Justice. David Frankel, avocat-conseil rattaché au Service fédéral des poursuites, bureau régional de la

Colombie-Britannique, a remis le prix au caporal au nom d'Irwin Cotler, lors de la soirée de gala organisée dans le cadre de la conférence annuelle de l'Association canadienne des chefs de Police (ACCP). Le ministère de la Justice commandite ce prix en collaboration avec l'ACCP, afin de souligner les efforts déployés par certains agents de police afin de promouvoir et d'atteindre les objectifs établis par le gouvernement fédéral afin de renouveler le système de justice juvénile au Canada.

Article rédigé par Mark Feldbauer, conseiller principal en communications, ministère de la Justice du Canada

Si vous demandez au caporal Foote de vous exposer les raisons pour lesquelles il a créé le réseau de soutien familial de Mission, il marque toujours une pause avant d'entamer l'histoire de deux frères vivant à Mission, en Colombie-Britannique. Les deux garçons, âgés respectivement de 10 et 12 ans, s'étaient engagés sur une mauvaise pente, ayant entrepris certaines activités criminelles dès le jeune âge. La police les ramassait fréquemment pour les ramener à la maison, mais en vain. L'aîné avait déjà fait l'objet de nombreuses arrestations. Le caporal Foote a pris conscience que le cadet devait obtenir l'aide d'un guide avant d'intégrer, lui aussi, les rouages du système de justice criminelle. «Il suivait tout simplement les traces de son frère», a relaté le caporal Foote. Afin de venir en aide au cadet, il a donc fait appel à toute la famille. C'est ainsi que l'idée novatrice du réseau de soutien familial a pris forme.

En septembre 2003, l'instauration du réseau a permis de prodiguer conseils et soutien aux jeunes qui risquaient d'intégrer les rouages du système judiciaire ou qui s'étaient déjà engagés sur la voie de la criminalité. Le réseau accordait également de l'importance aux familles et à leur influence sur les choix des jeunes. «Les familles jouent un rôle important», a expliqué le caporal Foote.

Le réseau propose, aux agents de police, une option leur permettant de composer avec les comportements criminels autre que le système judiciaire traditionnel. Dans les cas les moins graves, la police peut orienter le jeune vers le réseau, qui intervient auprès de lui pour mieux l'aider à comprendre le contexte de ses actions et à analyser les problèmes personnels qui peuvent l'inciter à adopter des comportements criminels. «Le but du réseau consiste à transmettre de l'information», a poursuivi le caporal Foote. Une équipe de gestion intégrée, composée d'intervenants familiaux, d'intervenants en toxicomanie, de conseillers scolaires, de thérapeutes en santé mentale et d'intervenants auprès des autochtones examine la situation des jeunes et de leur famille. Cette intervention ouvre la voie à la communication et permet à chacun d'obtenir un aperçu global pour chaque situation individuelle. Par la suite, l'équipe est en mesure de déterminer le genre d'interventions qui s'avèreraient le plus bénéfiques pour le jeune et sa famille. «Cette intervention accélère le processus, et de beaucoup», a souligné le caporal Foote.

Destiné aux jeunes de 8 à 18 ans, le réseau réunit divers organismes communautaires en un seul modèle de services. Le caporal Foote a précisé que cet aspect élimine «le grand nombre d'obstacles que quelqu'un doit franchir avant d'obtenir de l'aide». Depuis son inauguration, à l'automne dernier, le réseau est venu en aide à 50 jeunes et à leur famille. La prestation de services «à guichet unique» aide le jeune et sa famille à évoluer au sein des différents systèmes. Pour la police, le réseau représente également point d'entrée unique vers différents organismes.

Dernièrement, le caporal Foote a reçu des témoignages de reconnaissance d'envergure nationale pour son apport à l'intervention auprès des jeunes et de leur famille, puisqu'ils sont maintenant capables d'explorer les causes qui ont précédé à leurs démêlés avec la justice et de définir des moyens de modifier leur comportement. Le caporal Foote est très satisfait des progrès accomplis jusqu'à maintenant grâce au réseau de soutien familial de Mission. Il admet toutefois qu'il reste encore beaucoup à faire, et qu'il souhaite «aller encore plus loin».

Des certificats de distinction ont été décernés individuellement à deux agents, soit le sergent David Jacob Harty, du service de police de Calgary, et l'agent Dean Roy, du service de police régionale de Durham, pour leur travail respectif.

Des certificats de mention honorable ont été décernés individuellement à deux agents, ainsi qu'à une unité policière, soit l'agent Dameon Okposio, du service de police régionale de Peel, l'agent Dave Dickson, du service de police de Vancouver, et l'unité des ressources communautaires du service de police régionale de Lethbridge.

Prix national de la sécurité routière – Service de police 2004



Le surintendant Steve Grant, rattaché au service de police de Toronto, reçoit le Prix national de la sécurité routière – Service de police 2004 des mains du sous-commissaire de la GRC Darrell Lafosse, président du comité de la sécurité routière de l'ACCP, au nom du sergent d'état-major Steve Morse et du détective John Johnston, rattachés à l'unité de surveillance de la circulation de la police de Toronto

d'accroître et de promouvoir leur arrivée en toute sécurité sur les lieux d'un appel à l'aide. Intitulé «Arrivée garantie», cet exposé percutant porte à réflexion. Il comprend des témoignages émouvants, ainsi que des données factuelles, scientifiques et juridiques visant à mieux sensibiliser les policiers, et à renforcer les mesures de prévention. Les résultats ont clairement démontré que 2003, première année complète de mise en œuvre du programme «Arrivée garantie», avait favorisé la réduction du nombre de collisions impliquant des véhicules de police. Grâce aux succès remportés ainsi qu'au dévouement de ses concepteurs, l'unité de surveillance de la circulation de la police de Toronto maintient l'exécution de ce programme, et la tendance devrait se maintenir.

Le sergent d'état-major Steve Morse et le détective John Johnston, rattachés à l'unité de surveillance de la circulation de la police de Toronto, ont remporté le Prix national de la sécurité routière – Service de police 2004 pour leurs efforts consacrés à la réduction des collisions en devoir.

En 2002, le service de police de Toronto a mené une étude approfondie sur l'augmentation du nombre de collisions impliquant des véhicules de police lors des quatre années précédentes. Cette étude a donné lieu à la création d'un programme de réduction des collisions. En raison du décès tragique de l'agente Laura Ellis, rattachée à la police de Toronto, à la suite d'une collision en devoir, le sergent d'état-major Steve Morse et le détective John Johnston, de l'unité de surveillance de la circulation de la police de Toronto, ont élaboré un exposé éducatif de sensibilisation à la sécurité. Cet exposé est présenté à tous les agents de police, afin

Prix d'accomplissement personnel en sécurité routière 2004



Derek Sweet, directeur général de la sécurité routière, Transports Canada, et le sergent Norm Shaw, PPO

Derek Sweet, directeur général de la sécurité routière pour Transports Canada, était heureux de remettre le prix d'accomplissement personnel en sécurité routière 2004 au sergent Norm Shaw de la PPO, pour ses 34 années d'engagement à l'égard du renforcement de la sécurité routière grâce à l'information policière et publique, ainsi qu'à l'application de la loi.

Membre de la PPO depuis 1970, le sergent Shaw est reconnu dans toute la région comme un spécialiste de la circulation. Il dirige le centre régional de surveillance de la circulation depuis 1996. Technicien en éthylométrie depuis 1973, il a assumé la coordination provinciale des alcootests de 1980 à 1982, et possède une formation pertinente sur l'emploi de l'intoximètre. Enquêteur technique sur les

collisions routières depuis 1983, le sergent Shaw se consacre également à la reconstitution des collisions depuis 1991, et dispense les formations requises sur l'utilisation des radars. Fusilier marin, le sergent Shaw possède également les compétences nécessaires au pilotage de vedettes. Il enseigne des notions de circulation au Collège de police de l'Ontario et complète la formation des agents en devoir. Il a également présenté des exposés sur les technologies de surveillance de la circulation à des dirigeants gouvernementaux.

En 2003, outre ses responsabilités de supervision et ses activités liées à la coordination de la circulation au sein des 14 détachements régionaux de l'Ontario, le sergent Shaw a procédé à la mise en œuvre et à la coordination d'interventions dans le domaine de la reconstitution, entre autres, créé des partenariats avec les ministères de l'Environnement et des Transports, afin d'accroître la visibilité policière aux barrages routiers, élaboré et instauré un programme de formation à distance sur le témoignage et la présentation de preuves à l'intention des nouveaux agents de police, collaboré avec un procureur de la Couronne à l'examen régulier de poursuites juridiques liées à des infractions au code routier, ainsi qu'à leur interprétation, et dirigé l'équipe régionale RIDE, qui a contribué à environ 15 % des mises en accusation pour conduite avec facultés affaiblies à l'échelle provinciale, ainsi qu'à plus de 14 500 mises en accusation en vertu des lois provinciales et criminelles sur la circulation dans cette région.

Le sergent Shaw maintient son apport exceptionnel à la stratégie nationale de sécurité routière, en se consacrant à l'éducation, à la prévention, à l'application de la loi et à des enquêtes sur le port de la ceinture de sécurité, la conduite avec facultés affaiblies et l'agressivité au volant.

Avez-vous visité l'entrepôt d'infotechnologie dernièrement ?

Le comité d'informatique a déployé tous les efforts nécessaires afin de créer un forum de discussion accessible et actualisé sur l'infotechnologie à l'intention des gestionnaires. L'entrepôt d'infotechnologie est conçu spécifiquement à cette fin. Il constitue également le seul moyen de poser sa candidature au prix d'innovation technologique de Microsoft. Ce référentiel sur les pratiques d'excellence présente les projets technologiques entrepris par divers organismes chargés de l'application de la loi. Cet outil vous informe sur les innovations, les succès remportés, ainsi que les leçons tirées de ces projets. Le sous-commissaire Peter Martin, président du comité, encourage tous les membres de l'ACCP à visiter l'entrepôt d'infotechnologie et à l'enrichir, en consultant le www.CACP.ca/warehouse/ pour fournir, entre autres, un bref aperçu d'un projet récent d'infotechnologie ou soumettre un problème administratif exigeant une solution informatique.

Visitez l'entrepôt dès maintenant, visitez-le souvent et demeurez à l'affût des détails sur le prix d'innovation technologique de Microsoft !

Veuillez transmettre vos commentaires et vos suggestions à l'adresse électronique valcourl@ottawapolice.ca.